



APE 4 : L'ÉTAT MOBILISE 560 MILLIARDS DE F CFA, SURPASSANT L'OBJECTIF FIXÉ À 400 MILLIARDS

a-la-une
27 déc. 2025

Le ministère des Finances et du Budget a annoncé, vendredi, avoir mobilisé 560 milliards de francs CFA à la clôture du quatrième Appel public à l'épargne (APE 4) de l'année, un montant nettement supérieur à l'objectif initial fixé à 400 milliards de FCFA.

Selon un communiqué de la Cellule de communication du ministère, « le montant total mobilisé à l'issue de cette opération s'élève à 560 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 140 % ».

Ce quatrième APE vient ainsi boucler le cycle annuel de mobilisation des ressources domestiques engagé par l'État en 2025. L'opération, lancée dans une logique de financement maîtrisé du développement, s'inscrit dans la continuité d'une stratégie visant à mobiliser de manière structurée l'épargne nationale et celle de la diaspora afin de soutenir l'exécution budgétaire et les priorités économiques du pays.

Dans un contexte économique et financier jugé « exigeant », le ministère estime que la clôture réussie de l'APE 4 constitue « un signal fort de résilience », traduisant la confiance renouvelée des investisseurs et des citoyens dans la signature du Sénégal, malgré les défis rencontrés.

Cette performance reflète également une forte adhésion des épargnants, aussi bien institutionnels qu'individuels, à cette nouvelle sollicitation. À travers cet appel public à l'épargne, l'État entend promouvoir une épargne sécurisée, orientée vers le financement des projets structurants de l'Agenda national de transformation Sénégal 2050.

Le gouvernement souligne par ailleurs que cette mobilisation conforte la trajectoire budgétaire et financière du pays, renforce la capacité de l'État à préserver les équilibres macroéconomiques et contribue à la couverture du besoin de financement de l'exercice 2025.

Elle participe également à l'amélioration du profil de la dette publique, avec des taux d'intérêt plafonnés à 6,95 % et une répartition des souscriptions sur plusieurs maturités allant jusqu'à 10 ans, traduisant une mobilisation significative de ressources longues.

Enfin, le ministère des Finances et du Budget affirme que la mobilisation progressive de l'épargne domestique tout au long de l'année démontre la capacité de l'État à maintenir le cap, à approfondir le marché financier régional et à élargir durablement la base des investisseurs, dans le cadre d'une gestion responsable de la dette publique.

Saluant la confiance accordée par les souscripteurs citoyens, diaspora, entreprises, institutions financières et partenaires, l'État annonce que l'année 2026 s'inscrit dans cette même dynamique, avec la poursuite des réformes et mécanismes engagés en vue d'une trajectoire financière progressivement assainie et soutenable."